

Un monde
de privilèges
s'ouvre à vous

CARTE DE CRÉDIT
WORLD
MASTERCARD^{MD}

Guide du détenteur

› RÉCOMPENSES	4
› ASSURANCES	6
› AVANTAGES.....	10
› NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS	13

Le contenu et les conditions du programme décrits dans le présent guide sont sujets à changement.

Bienvenue dans l'univers de World

Votre carte World vous offre tous les avantages d'une carte voyage et plus encore : un programme de protection compétitif et un plan récompenses bonifié.

Parce que vous faites maintenant partie du groupe sélect des détenteurs de la carte World Mastercard de la Banque Nationale, vous passez en mode supérieur.

Le Plan récompenses À la carte^{MD}

FAITES-VOUS PLAISIR SANS TARDER!

La carte World vous permet d'amasser des points à un rythme accéléré, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Pour chaque dollar d'achat¹ se situant entre 20 001 \$ et 30 000 \$, vous accumulez 0,75 point supplémentaire.

Nombre de points par dollar d'achat ¹		
De 0 à 20 000 \$	=	1,25 point par dollar d'achat
De 20 001 \$ à 30 000 \$	=	2 points par dollar d'achat
30 001 \$ et plus	=	1,25 point par dollar d'achat

Les points accumulés seront portés à votre compte une fois par mois, si votre compte est en règle² à la date du relevé.

Échangez vos points À la carte contre une foule de récompenses

- › Voyages
- › Articles de marques renommées
- › Cartes-cadeaux
- › Produits bancaires de la Banque Nationale

Pour échanger vos points contre une récompense, pour obtenir le solde de vos points À la carte ou pour plus d'information, visitez **recompenses.bnc.ca**. Commander en ligne est la façon simple, rapide et sécuritaire d'obtenir vos récompenses.

Enregistrez-vous dès maintenant sur recompenses.bnc.ca.

LA LIBERTÉ DE VOYAGER SANS RESTRICTION

La carte World vous permet de voyager où et quand vous voulez, sans restriction. Vous choisissez la destination, le moyen de transport, le transporteur, les dates du voyage, l'agence de voyages ou la compagnie aérienne. Portez votre achat à votre carte World et échangez vos points contre un rabais voyage en visitant la section **Voyage** sur **recompenses.bnc.ca** dans les 60 jours suivant votre achat. Appliquez vos rabais voyages comme il vous plaît : un billet d'avion, une location de voiture, un hôtel, une croisière, etc.

Obtenez encore plus avec l'agence en ligne Voyage À la carte^{MC}

En réservant votre voyage auprès de l'agence en ligne Voyage À la carte, vous profitez d'avantages supplémentaires.

- › Réduisez le coût de votre forfait ou de vos billets d'avion en payant votre achat en partie ou en totalité avec vos points À la carte
- › Accédez à tous les produits et services offerts habituellement par les agences de voyages et les voyagistes de renom
- › Profitez d'une grille d'échange de points plus avantageuse en réservant vos voyages avec l'agence

Réservez votre voyage en ligne en visitant la section **Voyage** du site **recompenses.bnc.ca**. Vous pouvez aussi communiquer avec nos experts³ pour obtenir des conseils en appelant au **1 800 561-3653**.

Des protections rassurantes

ASSURANCE VOYAGE

Assurance médico-hospitalière – hors province de résidence

Vous bénéficiez d'assurance couvrant les soins médicaux d'urgence, à l'extérieur de votre province de résidence, incluant : les frais d'hospitalisation, les factures des médecins, les médicaments sur ordonnance d'urgence, les soins dentaires accidentels, le vol de retour d'urgence au Canada lorsque nécessaire pour raisons médicales, une allocation de subsistance et des services de rapatriement au Canada.

Toutes ces protections s'appliquent à vous, en tant que détenteur principal, à votre conjoint(e) ainsi qu'à vos enfants à charge qui vous accompagnent, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$ par personne.

La couverture de cette assurance ne s'applique pas aux voyages d'une durée supérieure à celle mentionnée ci-dessous et est déterminée selon l'âge de la personne assurée :

Personne âgée de	Durée maximale du voyage
54 ans et moins	60 jours
55 à 64 ans	31 jours
65 à 75 ans	15 jours

Si la durée de votre voyage dépasse ce nombre de jours, aucune protection ne vous sera octroyée. Nous vous recommandons alors fortement de souscrire l'assurance voyage optionnelle (voir les détails à la page 12).

En cas d'accident ou de maladie pouvant nécessiter des soins médicaux ou une hospitalisation à l'extérieur de votre province de résidence, communiquez avec le service d'assistance avant d'engager des dépenses.

Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous référer au Certificat d'assurance et d'assistance 713705-3, disponible en ligne, pour en connaître les détails⁴.

Assurance annulation de voyage

Si un événement imprévisible empêche ou retarde la tenue de votre voyage, votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même êtes couverts, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par personne.

Assurance interruption de voyage

Si un événement imprévisible cause une interruption de votre voyage, votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même êtes couverts, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par personne.

Assurance retard de vol de départ

En cas de tout retard de plus de quatre heures du vol de départ, cette assurance prévoit, pour votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même, une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée. Dans le cas où un retard de plus de 6 heures se produit pour un vol après le départ, l'indemnité maximale est de 3 000 \$ par personne.

Assurance bagages

Vos bagages, ceux de votre conjoint(e) et de vos enfants à charge qui vous accompagnent sont couverts en cas de perte, endommagement ou vol, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par personne. Une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée vous sera versée en cas de tout retard de plus de six heures des bagages enregistrés.

Assurance location de véhicules

Exonération en cas d'accident, incendie, vol ou vandalisme au véhicule loué avec votre carte pour une période de 48 jours ou moins, jusqu'à 65 000 \$. Vous bénéficiez également d'une assurance des effets personnels jusqu'à 2 000 \$ par période de location en cas de vol ou d'endommagement.

PROTECTION ACHATS

Assurance achats

La majorité des articles personnels neufs achetés avec votre carte sont protégés contre le vol ou les dommages pour une période de 180 jours suivant la date d'achat. Selon le cas, l'article peut être remplacé, remboursé ou réparé.

Prolongation de garanties

Garantie prolongée qui triple, jusqu'à deux ans de plus, la période de garantie du fabricant, lorsqu'applicable, sur la majorité des articles neufs achetés avec votre carte, au Canada ou à l'étranger. La prolongation de garanties s'applique pour autant que la garantie du fabricant soit existante et valable au Canada.

SERVICE D'ASSISTANCE

Assistance médicale et générale

En cas d'accident ou si vous tombez malade subitement, où que vous soyez dans le monde, vous pouvez obtenir en tout temps :

- › toute l'assistance requise en cas de perte ou de vol de vos papiers d'identité;
- › le nom et les coordonnées d'un hôpital;
- › service d'aide pour la coordination du retour de vos enfants à charge si vous êtes hospitalisé (frais portés au compte de la carte World);
- › de l'information sur les ambassades et les consulats ainsi que des renseignements avant le départ sur les visas et les vaccins;
- › de l'information vous aidant à soumettre une réclamation à votre régie d'assurance maladie provinciale;
- › un service d'interprète pour les appels d'urgence;
- › un service d'aide pour régler les formalités requises en cas de décès;
- › de l'aide pour retrouver ou remplacer vos bagages perdus ou volés (les frais seront portés à votre compte);
- › en cas d'urgence à l'étranger, des virements de fonds qui seront portés au compte de votre carte, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ (si le solde du compte le permet);
- › l'assistance requise pour remplacer les billets ou autres documents de voyage indispensables qui ont été perdus ou volés en cours de voyage.

Assistance juridique

Si vous faites face à des problèmes juridiques à l'extérieur de votre province de résidence, vous avez la possibilité de recevoir :

- › les coordonnées d'un conseiller juridique local;
- › de l'aide pour prendre les dispositions nécessaires afin d'obtenir jusqu'à 5 000 \$ en règlement d'un cautionnement ou de frais juridiques.

SERVICE GLOBAL MASTERCARD

En cas de perte ou de vol de votre carte World à l'étranger, vous recevrez l'assistance dont vous avez besoin :

- › signalement de votre carte perdue ou volée;
- › émission d'une carte de remplacement temporaire;
- › avance de fonds en quelques heures dans presque tous les pays du monde (si le solde du compte le permet).

Vous pourrez obtenir le numéro sans frais de ce service en ligne, à votre hôtel ou dans un annuaire téléphonique sous l'appellation « Mastercard Global Service ».

Des avantages appréciables qui font une différence

Votre carte a été conçue spécialement pour vous et pour répondre à tous vos besoins, grâce à des avantages appréciables qui font une différence.

ASSURANCE VOYAGE OPTIONNELLE

Elle permet de remplacer l'assurance médico-hospitalière – hors province de résidence dans les cas suivants :

- › la durée du voyage est supérieure à celle couverte par l'assurance médico-hospitalière – hors province de résidence;
- › la personne est âgée de 76 ans et plus.

Elle permet aussi de compléter les assurances annulation ou interruption de voyage si les montants excèdent les protections offertes.

Pour connaître la tarification et souscrire à cette assurance optionnelle, composez le **514 871-7500** (région de Montréal) ou le **1 877 871-7500** (ailleurs au Canada).

CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez faire émettre jusqu'à trois cartes World supplémentaires. Les points À la carte accumulés avec ces cartes s'ajouteront aux vôtres. Des frais annuels s'appliquent pour chaque carte supplémentaire émise. Pour connaître les frais en vigueur, visitez bnc.ca/mastercard.

TRANSFERT DE SOLDE⁵

Transférez les soldes de vos autres cartes de crédit, détenues dans des institutions financières différentes ou des grands magasins, à votre carte World. Les soldes ainsi transférés sont traités comme des avances de fonds.

SERVICES AUTOMATISÉS

Votre carte World est dotée d'un numéro d'identification personnel (NIP) qui vous permettra d'accéder en tout temps à vos comptes bancaires par l'entremise des guichets automatiques des réseaux *Interac*^{MD} et Mastercard^{MD} Cirrus^{MD}.

AVANCES DE FONDS⁵

Disponibles en tout temps, partout dans le monde, aux guichets automatiques de la Banque Nationale, des réseaux *Interac* et Mastercard Cirrus.

DÉBIT PRÉAUTORISÉ

Lorsque vous adhérez à ce service, le paiement de votre compte de carte World sera automatiquement prélevé à l'échéance sur le compte de transaction que vous détenez à la Banque Nationale ou dans une autre institution financière.

RESPONSABILITÉ ZÉRO DE MASTERCARD

Dans le cas d'une utilisation non autorisée de votre carte, la protection Responsabilité zéro couvre tous les achats effectués avec votre carte dans un magasin, par téléphone ou sur Internet. Certaines conditions s'appliquent. Visitez **mastercard.ca** pour obtenir tous les détails à ce sujet.

MASTERCARD ID CHECK^{MC}

Mastercard ID Check est un code sécurisé qui vous protège contre les fraudes lorsque vous faites des achats en ligne. Il s'agit d'un code à usage unique, envoyé par texto ou par courriel, selon votre préférence. Il permet de vérifier que c'est bien vous qui faites la transaction.

PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS OPTIONNELLE

Pour bénéficier de cette protection, il vous suffit de relier vos comptes bancaires courants de la Banque Nationale à votre carte Mastercard, puis d'activer sur votre carte la protection contre les découverts. Pour ce faire, communiquez avec un représentant de notre centre d'appels, sans frais, au **1 866 444-1379**.

PAIEMENT AUTOMATIQUE DE FACTURES

Le paiement automatique de factures sur votre carte de crédit Mastercard comporte de nombreux avantages : il vous évite les frais de paiement en retard de vos fournisseurs de services mensuels (par ex. : services téléphoniques ou de câblodistribution) et il effectue les paiements pour vous.

Pour plus d'information sur les cartes supplémentaires, le transfert de solde, le débit préautorisé et le paiement automatique des factures, veuillez composer le **514 394-1427** ou le **1 888 622-2783**.

- 1 Selon vos dépenses nettes, sur 12 mois à compter de la date d'ouverture du compte. Les dépenses nettes correspondent au montant des achats portés au compte, moins les retours et les remboursements, et excluent les frais annuels, les transferts de soldes et les avances de fonds.
 - 2 Votre compte est en règle lorsque vous respectez les obligations de votre convention de carte de crédit (ex. effectuer le paiement minimum au plus tard à la date d'échéance).
 - 3 Des frais s'appliquent si vous réservez votre voyage par téléphone.
 - 4 Les services d'assurance et d'assistance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, et CanAssistance inc. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.
 - 5 Sous réserve des conditions énoncées à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard de la Banque Nationale du Canada.
- MC ID CHECK** est une marque de commerce de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- MC VOYAGE À LA CARTE** est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada. L'agence Voyage À la carte est gérée par Transat Distribution Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 753141).
- MD INTERAC** est une marque déposée d'Interac corp. Utilisée sous licence.
- MD MASTERCARD** et **CIRRUS** sont des marques déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- MD PLAN RÉCOMPENSES À LA CARTE** est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.
- MD WORLD MASTERCARD** est une marque déposée de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

Numéros de téléphone importants

Centre de récompenses À la carte

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 847-8280
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 341-8083
- › Site Internet..... recompenses.bnc.ca

Service à la clientèle 24 heures

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada 514 394-1427
- › Au Canada et aux États-Unis 1 888 622-2783
- › Télécopieur 514 394-4018

Signalement d'une carte perdue ou volée

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 281-3159
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 361-0070

Assurance

Pour toute demande d'indemnité ou pour obtenir de l'assistance

- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 888 235-2645
- › Ailleurs dans le monde..... 514 286-8345

Achat d'assurance voyage optionnelle

- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 877 871-7500
- › Ailleurs dans le monde..... 514 871-7500

Site Internet..... bnc.ca/mastercard

Pour obtenir de plus amples renseignements,
communiquiez avec nous en composant :

514 394-1427
1 888 622-2783



30163-001 (2021/05)

© 2021 Banque Nationale du Canada.
Tous droits réservés. Toute reproduction
totale ou partielle est strictement interdite
sans l'autorisation préalable écrite
de la Banque Nationale du Canada.